

Réunion du jeudi 25 juin 2020 à 20h 15 sous la présidence de M. Jean-Gabriel MASSON, Maire

Absents : V Lagache (procuration donnée à R Blondel)

✓ ***Point École Juin 2020***

La convention 2S2C est signée. Cinq intervenants, Camille et Lison Granger, Romain Daumars, Marie Hyvart et Caroline Luchier, sont présents tous les jours pour animer ce service. Un versement de 2 fois 110 € par jour (à partir du 25 mai) octroyé par le rectorat sera restitué à la commune ce qui va permettre de couvrir les frais engagés.

Les élèves en classes élémentaires sont à l'école tous les jours – 1 animateur pour 10-11 élèves, ce qui est un challenge au vue des règles sanitaires.

A noter que toutes les activités ont été faites sans responsable du périscolaire, indisponible. La commune remercie l'implication des élus, du personnel communal, des enseignants, des bénévoles et des intervenants extérieurs, ceci a permis une reprise dans de relatives bonnes conditions.

Suite à l'allocution d'Emmanuel Macron du 14 Juin, la reprise des cours en classe pour les élèves est obligatoire à partir du lundi 22 juin. Une différence est intervenue : fin de la distanciation dans les cours de récréation et en extérieur. Ce qui reste en vigueur sont la distanciation dans les couloirs, les rentrées échelonnées, pas de cantine ni de garderie avant et après l'école (sinon il y aurait eu restriction de personnel et donc fermeture de 2 classes)

Après modification du protocole le 18 juin, la taille des classes permet d'accueillir tous les élèves simultanément, mais il n'est pas possible de brasser les groupes en intérieur (donc toujours pas de possibilité de cantine et de garderie)

De ce fait, depuis le 22 juin, les élèves ont presque tous repris l'école, il y a peu d'absentéisme. Les 2S2C sont stoppés dans le format groupe autonome. Néanmoins, le dispositif étant financé dans la convention jusqu'au 3 Juillet, il a été décidé de poursuivre les activités en accueillant des demi - groupes de classes :

- Sortie nature
- Activités sportives
- Découverte de la guitare et chant
- Découverte de la mairie, du fonctionnement d'un conseil municipal (avec élections)
- Activité médiathèque

✓ ***Rentrée scolaire septembre 2020***

Le protocole sanitaire pour la rentrée sera allégé : possibilité de mettre plusieurs classes dans un local mais en préservant 1 mètre de distance minimum entre chaque groupe.

La commune cherchera donc à rouvrir le service de garderie et de cantine en septembre sous réserve du maintien à minima de ces règles.

Renouvellement de l'ATSEM. (le contrat de travail proposé est de 30h annualisé), la publication de l'annonce a été faite le 13 juin 2020 concernant le recrutement en cours avec pour date limite d'inscription le 29 juin 2020 midi. L'embauche est prévue fin août 2020. Quatre rendez-vous ont déjà été planifiés dans les premiers sélectionnés.

Départ en retraite de Carole Vercoutre et Isabelle Delisse : la commune offre un bon cadeau de 80 €. Il est acté par l'ensemble du conseil une généralisation de cette démarche pour le départ en retraite des employés communaux ayant eu un contrat de plus d'un an sur la commune.

Leslie ne souhaite pas renouveler son contrat. Nous lui souhaitons bon courage pour son nouveau projet toujours lié à l'enfance. Il est prévu un renouvellement du poste sur une durée d'un an.

Périscolaire : l'organisation sera donc repensée avec l'arrivée de l'ATSEM et un contrat en renfort d'un an sur le périscolaire. On internalisera également les heures de ménage sur l'école. Il manquera un intervenant en baby gym le mercredi.

Il est aussi prévu de faire le ménage 2 fois par semaine dans les classes élémentaires, en repositionnant des heures de ménage des vacances sur les semaines scolaires. Proposition de prolonger le contrat de Melissa pour une année.

✓ **Présentation des commissions**

Proposition des membres

Vie scolaire et périscolaire	R Blondel	JG Masson	G Jamez	A Defevre	G Pruvost	N Gernez	
Centre de loisirs	M Delattre	T Ingelaere					
Finances - vie économique - Marchés	V Lagache	R Lemaire	G Jamez	JG Masson	F Coevoet (invité)		
Urbanisme - lotissement - aménagement du territoire	JG Masson	D Roussel	R Blondel	G Jamez	JG Masson	N Glorian (invitée)	
Travaux	D Roussel	R Lemaire	B Fruleux	G Pruvost	N Gernez	JG Masson	
Salle de sport	R Lemaire	D Roussel	J Mouchon	JG Masson	N Glorian (invitée)	R Magario (invité)	
Vie de village et animation, culture	M Delattre	J Mouchon	T Ingelaere	G Pruvost	F Sirieys	B Fruleux	C Chrétien
Communication	M Delattre	JG Masson	A Defevre	V Lagache			
Cadre de vie - écologie	N Gernez	C Chrétien	T Ingelaere	JG Masson	N Glorian (invitée)		

Commémorations	JG Masson	M Delattre	V Lagache	JG Masson	N Gernez	P Dugardin (invité)	H Huchett (invité)
Action sociale (proposition)	R Blondel	JG Masson	N Gernez	J Mouchon	T Ingelaere	M Delattre	
	C Beuvry (invitée)	L Fromentin (invitée)					

✓ **Désignation de représentations extérieures, dans les associations**

CLECT	JG MASSON pour représenter la commune à la MEL, pour la commune : V Lagache, JG Masson, R Lemaire
FEAL	D Roussel, JG Masson (suppléant)
Eollis	R Blondel, J Mouchon (suppléant)
Mission locale	R Blondel (représentante des Weppes)
OTW	R Blondel (fait partie du Conseil des élus)
Ram Wep iti	R Blondel
Comité Bassin Gemapi	B Lebleu, D Roussel
Correspondant défense	R Blondel
CAO	JG Masson, V Lagache, R Lemaire, D Roussel
CAO un renfort pour l'analyse offres	N Glorian, G Jamez
CCID	Parmi les membres, voici ceux proposés : C Laurent, G Reumaux, F Chrétien, F Motte, F Coevoet, B Vangothen, Denise Hans, G Glorian, J Vandambosse, G Blondel, Valère Deboseere, B Lebleu, D Dehaese, Cécile Galland

Associations

Association				
Comités des fêtes	B Fruleux	M Delattre	T. Ingelaere	
Chorale	M Delattre	T. Ingelaere		
Danse	M Delattre	JG Masson		
Amis de The Lee	V Lagache	JG Masson		
FWTM	T. Ingelaere	JG Masson		
UNC	M Delattre	JG Masson	R Blondel	
Gymnastique Fromelloise	J. Mouchon	T. Ingelaere		

Escrime	C Chrétien			
Théâtre				
MAM	R Blondel	M Delattre		
AAS	C Chrétien			
Peinture sur soie	N Gernez	R Blondel		
Club des aînés	J Mouchon	R Blondel	G Pruvost	F Syrieys
Rugby	R Lemaire	G Jamez	D Roussel	
APEF	R Blondel	G Pruvost	A Defevre	
Entente Sportive des Weppes (Football)	J Mouchon	B Fruleux		
Don du sang	B Fruleux	N Gernez		
Club d'échecs de Fournes	JG Masson	V Lagache		
Harmonie de Radinghem (école de musique)	M Delattre	G Pruvost		
Association pêche / Abbiette	JG Masson	R Lemaire	N Gernez	
Weppes natation	J Mouchon			
Médiathèque	T Ingelaere	C Chrétien	JG Masson	

Toutes les désignations sont adoptées à l'unanimité

✓ **Lancement des projets 2020**

Parmi les premières propositions :

- Eglise : accès PMR
 - ➔ R Lemaire, D Roussel, N Glorian, B Fruleux
- Espace naturel Abbiette
 - ➔ N Gernez, JG Masson, J Mouchon, R Lemaire
 - Interrogation sur le devenir du terrain occupé par les Ajoncs
 - Possibilité d'une association pêche
 - Devenir de la maison de l'Abbiette
 - Arbres : prévoir un dossier de financement de la part de la région.
La région finance à hauteur de 90% la fourniture des arbres. Accord du conseil pour faire la demande de subvention, soit 255.60 € sur les 284 € de coûts des arbres.
 - Intégrer Pierre Daumars dans la réflexion. Interpeller la MEL.
- Accès randonneurs : prévoir des toilettes publiques ... (Lille Design)
 - ➔ F Syrieys, N Gernez, JG Masson, T Ingelaere, C Chrétien
- Site internet
 - ➔ M Delattre, JG Masson, A Defevre

- Aménagement centre Bourg, voirie, trottoir
→ D Roussel, B Bernard, R Lemaire, JG Masson, N Gernez (2^{ème} temps).
 - Conseil municipal des enfants
→ JG Masson, M Delattre, N Gernez, A Defevre, T Ingelaere
 - RGPD, Télécom, énergie, restauration scolaire.
→ V Lagache, D Roussel, JG Masson, R Blondel
 - Renouvellement de marchés : tableau de bord des marchés (dates ...)
→ V Lagache, I Waymel
 - Projet accueil nouveaux arrivants – lotissement
→ C Chrétien, T Ingelaere, M Delattre (logistique), N Gernez
- ✓ **Activités associatives**

Une remise en place de certaines activités associatives se concrétise depuis la mi juin, mais sans enfants si les activités sont à l'intérieur.

La Médiathèque (Temps de Lire) a repris avec accueil du public ce samedi 20 juin 2020 (en lieu et place du Drive)

✓ **Points Travaux**

- 1) Tracteur : Dominique Roussel présente le choix final et le budget du tracteur, de l'hydro fourche, de la remorque et du broyeur.
Vote d'une DM d'un montant de : 32710 € HT – 39252 € TTC.
A cela s'ajoute 1500 € de contrat sur 5 ans (budget de fonctionnement)

40 000 € sera inscrit au budget (soit 5000 € de plus que voté lors du budget) (à prendre sur budget investissement salle de sport)
- 2) les travaux d'assainissement qui se déroulent actuellement rue de Lommeries (route fermée) occasionnent une circulation intense et dangereuse dans les lotissements attenants (Demi tour et vitesse excessive). La pose de panneaux « voie sans issue » ont été posés à l'entrée de ces lotissements (4 vents, Coquelicots et Chanoine Descamps) afin de minimiser le danger.
- 3) Nathalie Gernez informe le conseil que les panneaux de signalisation (rues) ainsi que le panneau d'information (actualités) sont en cours de fabrication. Ce dernier sera posé à l'entrée du village.
- 4) Point sur la consultation en cours pour la salle de sport.
Les entreprises sont en cours de constitution de leur réponse (jusqu'au 13 juillet).

✓ **Centre de loisirs**

A ce jour, les centres de loisirs RCLV sont encore en attente des nouveaux protocoles, mais un assouplissement est à prévoir au niveau du taux d'accueil d'enfants.

Les commandes sanitaires sont déjà passées, donc les protocoles sanitaires sont en place.

Par contre, Les inscriptions sont inférieures aux prévisions. Au vue des effectifs, RCLV propose, pour le mois de juillet, de rapatrier le centre de Le Maisnil (initialement prévu pour les maternels) à Radinghem afin d'éviter les surcoûts en fonction des inscrits à ce jour, de prendre un prestataire supplémentaire pour les repas et l'embauche d'un personnel technique.

Pour le mois d'août, pas de changement, le centre est maintenu sur Fromelles. Des inscriptions sont encore possibles.

Une communication concernant ce changement a été faite aux parents et aux communes

✓ **Avancement de grade - Divers**

- Départ en retraite de Carole Vercoutre : cette dernière fait une demande de modification d'ouverture de poste ATSEM 1^{ère} classe principal et d'avancement.
→ Abstention à l'unanimité
- Attribution des primes par rapport à la présence des employés communaux pendant le covid

En 2020, une prime exceptionnelle est versée aux agents particulièrement mobilisés pour faire face à l'épidémie de covid-19 compte-tenu du surcroît de travail significatif durant cette période.

Conditions à remplir : Les agents considérés comme particulièrement mobilisés sont ceux dont les fonctions ont nécessité un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail, en raison des sujétions exceptionnelles auxquelles ils ont été soumis pour assurer la continuité des services.

Les conditions d'attribution de la prime sont définies par délibération. 1000 € maximum.

Proposition :

- Travail avec implication significative et permanent en présentiel durant la durée du confinement (17 mars au 10 mai), au prorata du temps de présence % au contrat habituel : 500 €.
- A défaut, travail avec implication significative en télétravail durant la durée de confinement (17 mars au 10 mai), au prorata du temps de présence % au contrat habituel : 250 €.
- Pour le personnel périscolaire : travail avec implication significative en présentiel durant la phase de reprise école du 14 mai au 3 juillet, au prorata du temps de présence : 150 € (adaptation au protocole sanitaire).

Adopté à l'unanimité

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est clôturée à 23h30.